



## Vente d un chiot (litige avec l' acheteur)

Par **nathalie meunier**, le **01/04/2010** à **10:53**

Bonjour,  
il y a quelques mois j ai vendue 1 chiot non lof 300 euros  
tatoué vacciné  
+ un certificat de bonne santé de mon véto  
sur le certicat de bonne santé mon véto  
a examiné le chiot  
en a conclu qu il etait en tres bonne sante  
si le chiot avait un soucis c est évident que je ne l aurais pas vendue  
mais mon véto a établi un papier signé que tout était parfait  
mais quelques mois pus tard 1 coup de fil de la personne  
qui a acheté le chiot nous dit que sont véto  
a détecté que le chiot n a pas ses testicules les 2  
dans ces bourses  
il a un testicule bloqué dans l abdomen  
ce soir nous allons chercher son chien pour que notre véto l opère  
gratuitement  
donc pour l acheteur plus de soucis de santé pour son chien  
mais maintenant elle veux que je lui verse de l argents  
tout cela est une erreur de notre véto  
une erreur médicale de notre véto  
a elle de régler cette histoire  
mais elle ne veux rien savoir  
que dois je faire  
l acheteur du chiot joue avec nous  
elle nous appelle sans cesse  
pour de l argent  
je ne sais plus quoi faire

j ai 3 enfants  
nous vivons que sur le salaire de mon mari  
je ne peux pas payer pour une erreur médicale de mon vétérinaire  
non?  
votre avis juridique svp?  
merci  
en attente de vs lire  
mail : westandgold@free.fr  
nous sommes le 1 er avril 2010  
elle veut une proposition d argent ce soir  
que faire

cordialement

**JE SUIS TRES INQUIETE CAR CETTE PERSONNE**

nous envoie des recommander  
nous avons tout fait pour que le chiot soit opéré  
mon mari va parcourir 300 kilomètre ce soir  
pour chercher le chien pour qu il se fasse apérer  
il prend 1 journée de travail non payé  
pour satisfaire mme  
qui a aucune compation  
je trouve tout ca intolérable  
ont fait le maximum pour le chien  
mais elle en veut toujours plus !  
surtout de l argent !  
comment faire ?

cordialement

?  
?  
?  
?  
?  
?  
?  
?.....